



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

**RAPPORT D'ACTIVITES
SAISON 2024 - 2025**

INTRODUCTION DU SECRETAIRE GENERAL

La 1^{ère} saison de notre nouvelle équipe dirigeante se termine.

Les commissions se sont mises peu à peu en ordre de marche et chacun a pu y trouver sa place.

Nous avons organisé notre premier Comité Directeur délocalisé pour cette nouvelle mandature, le 12 avril dernier à BRASSAC, où nous avons été très bien reçus.

Le Comité Directeur a repris cette saison les réunions avec les clubs : la formule en a été modifiée puisque nous avons souhaité une invitation par niveau de pratique Senior à la place de la formule précédente des secteurs géographiques.

Même si tous les clubs n'ont pas pu y participer, le nombre élevé des présents a permis des discussions ouvertes au sein desquelles certaines de vos préoccupations sont remontées.

Au plan sportif, au niveau Ligue, je me permets de souligner la montée du club d'ALBI MARSSAC TF en R1 et celle des U17 de l'US ALBI au niveau national.

Je constate aussi avec grand plaisir la bonne tenue générale de nos autres équipes de niveau Ligue.

Ils seront rejoints par GIROUSSENS et nous espérons que la montée de LAVAU II, 2^{ème} de D1, en R3 aura pu être validée.

Au cours de cette 1^{ère} saison de mandature et à la fin de celle-ci, le Comité Directeur se sera réuni 8 fois et le Bureau 14 fois.

Les différents travaux des commissions vous sont restitués dans le document suivant ces propos. Ils sont le reflet d'un engagement quotidien au profit du football tarnais.

ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

1. COMPOSITION DE LA COMMISSION

A ce jour, la Commission Accompagnement des clubs à comme membres :

- Mme CULIE Chloé (Présidente)
- Mme SAUVAGE Christelle
- M. CLAUDE Julien
- M. GLORIES Philippe
- M. MAINGRET Julien
- M. SOUFIANI Aboubacar

C'est une nouvelle Commission qui à vu le jour suite à l'élection de M. DELPRAT Stéphane comme Président du District du Tarn de Football, avec le désir d'être encore plus au service du Foot Tarnais et de ces acteurs.

2. ACTIVITES DE LA COMMISSION

La Commission s'est réunie une fois sous forme de visioconférence afin de planifier les objectifs et les actions à mettre en place en cette fin de saison et pour la saison prochaine.

Plusieurs objectifs ont émergé de cette réunion, certains qui vont être mis en route pour la rentrée sportive, d'autres qui seront mis en place sur du long terme.

AIDES AUX CLUBS

Les aides au club pour cette saison ont porté sur les axes énumérés ci-dessous :

1) Le Fond d'Aide du Football Amateur

- Le FAFA Equipement : nous avons pu accompagner 7 dossiers pour 4 clubs, pour un montant total de 43 900 €.
- Le FAFA Transport : 2 clubs ont pu être aidés pour un montant total de 9 700 €.
- Le FAFA Emploi : 1 dossier a été présenté. Il a reçu un avis favorable de la Commission, qui l'a proposé à la FFF.
- Le FAFA Formation : 3 dossiers ont été enregistrés pour l'obtention du DIPLOME COACH JEUNES.

2) L'ANS :

Au total, 9 clubs ont déposé un dossier en proposant 17 actions au total.

4 actions ont été recalées, dont 2 pour un même club.

La Commission de la LFO a accordé un montant total de 14 050 €.

COMMISSION D'APPEL

Le Président tient à remercier les nouveaux Membres ainsi que toute la Commission pour leur dévouement et leur implication lors des dossiers traités.

Cette Commission s'est réunie 5 fois pour des dossiers règlementaires ou disciplinaires.

Elle a dû statuer sur 5 dossiers règlementaires et 1 dossier disciplinaire.

Elle doit traiter parfois certains dossiers très complexes et ces dossiers sont jugés avec parcimonie.

COMMISSION DES LITIGES ET DISCIPLINE

C.L.D. SAISON 2024 - 2025 du 10 Septembre 2024 au 20 Mai 2025

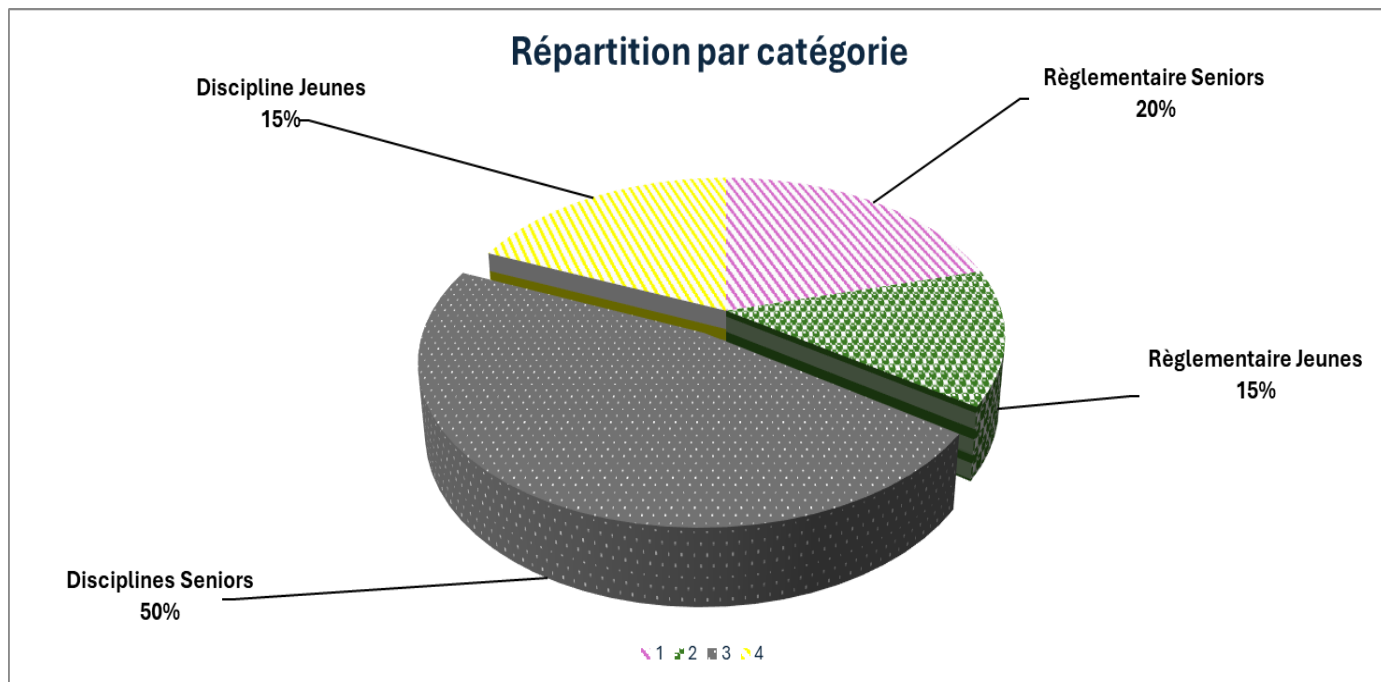
TABLEAU COMPARATIF STATISTIQUE DES SANCTIONS EN SEANCE N-1/N

SAISON	Nbre séances	Dossiers Règlementaires		Dossiers Discipline		Total
		Seniors	Jeunes	Seniors	Jeunes	
Du 10/09/2023 Au 29/04/2024	40	71	38	151	50	310
Du 10/09/2024 au 20/05/2025	42	68	53	170	52	343
DIFFÉRENCE	2	-3	15	19	2	3

TABLEAU COMPARATIF DES SANCTIONS EN SEANCE N-1/N

SAISON	Seniors	Jeunes	Total
Du 10/09/2023 au 14/04/2024	222	88	310
Du 10/09/2024 au 20/05/2025	238	105	343
DIFFÉRENCE	16	17	33
	7,21 %	19,32 %	10,65 %

RÈGLEMENTAIRE SENIORS	68	343	19,83 %
RÈGLEMENTAIRE JEUNES	53	343	15,45 %
DISCIPLINE SENIORS	170	343	49,56 %
DISCIPLINE JEUNES	52	343	15,16 %



Sur 42 Séances

Ref	Intitulé	Nbre infractions	%
Art 2	Anéantissement d'une occasion de but	35	16,83
Art 3	Faute grossière	31	14,90
Art 4	Comportement excessif, déplacé	26	12,50
Art 5	Comportement blessant	14	6,73
Art 6	Propos grossiers / injurieux	13	6,25
Art 7	Propos, comportement obscènes	17	8,17
Art8	Comportement intimidant menaçant	11	5,29
Art 9	Comportement discriminatoire ou à connotation raciste	0	0,00
Art 10	Bousculade volontaire	4	1,92
Art 11	Tentative de brutalité, tentative de coup	3	1,44
Art 12	Crachat	1	0,48
Art 13	Acte de brutalité, coup	53	25,48

**TOTAL INFRACTIONS HORS EXCLUSIONS POUR RECIDIVE
D'AVERTISSEMENT**

208

Faute grossière + acte de brutalité 84 Dossiers = 40,38%

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Pour la saison 2024-2025, la Commission Statuts et Règlements du District du Tarn de Football était composée de quatre membres : Mr. Bernard MOMMEJA (Président), Mme Nadège MAIGNAN, MM. Jean-Claude CAVAILLES, Rachid TOUZANI.

Suite à l'Assemblée Générale Statutaire et Elective du 5 Octobre 2025, la Commission a vu l'arrivée de trois nouveaux Membres : Mme BOUTEMY Catherine, MM. JEGAT Serge et UNGRIA Michel, et le départ de Mme MAIGNAN Nadège. Elle compte donc actuellement 6 Membres.

ACTIVITES DE LA COMMISSION

A la date de publication de ce rapport d'activité, la Commission Statuts et Règlements s'était réunie formellement à 3 reprises durant la saison 2024-2025. Toutes les réunions se sont effectuées en mode dématérialisé, par échange de courriels.

5 Août 2024 (PV N° 1)

La Commission a entériné la liste des équipes bénéficiant d'un muté supplémentaire pour la saison 2024-2025 au titre des clubs possédant une équipe féminine depuis deux saisons ou plus. 10 clubs ont bénéficié de cette mesure.

15 Novembre 2024 (PV N° 2)

La Commission s'est réunie par voie électronique pour procéder à l'examen de la situation des clubs en matière d'obligations concernant le Statut des Jeunes, en application des articles suivants :

- Article 35.1 – Obligations des clubs participant aux championnats régionaux seniors masculins (Règlements Généraux de la LFO)
- Article 35.2 – Obligations des clubs participant aux championnats régionaux seniors féminins (Règlements Généraux de la LFO)
- Article 57 des Règlements Généraux du DTF

11 clubs ont été déclarés en infraction, dont un club évoluant au niveau Ligue et 10 clubs évoluant au niveau District.

24 Février 2025 (PV N° 3)

L'objet de cette réunion était de procéder à un réexamen de la situation des clubs en matière d'obligations concernant le Statut des Jeunes en vertu des articles ci-dessus, après les engagements de nouvelles équipes de jeunes et football animation et l'enregistrement de nouveaux licenciés par les clubs précédemment en infraction.

A la date du 24 Février 2025, il restait 7 clubs en infraction, tous évoluant au niveau District (1 club de D1, 2 clubs de D2 et 4 clubs de D3).

Parmi les clubs précédemment en infraction, un club avait régularisé sa situation et trois clubs ont bénéficié à leur demande d'une dérogation accordée par le Comité Directeur du DTF.

Par ailleurs, en ce qui concerne les clubs dont une équipe évolue au niveaux R1 ou R2 Féminines, il a été fait référence aux différents PVs de la Commission Régionale de Gestion des Compétitions (PV N° 8 du 6 décembre 2024 et PV N° 9 du 17 décembre 2024).

Réunion de fin de saison (juin 2025)

Cette réunion qui aura lieu en fin de saison après la fin des compétitions Jeunes et FA aura pour objet de :

1. Réexaminer la situation des clubs vis-à-vis des obligations en matière d'équipes de Football d'Animation et d'équipes de Jeunes après la fin des compétitions, afin de tenir compte des forfaits généraux éventuels constatés lors de la saison.
2. Recenser les clubs possédant une équipe féminine depuis deux saisons ou plus et susceptibles de ce fait de bénéficier d'un muté supplémentaire pour une de leurs équipes évoluant en district.
3. Recenser les clubs possédant une équipe Futsal et bénéficiant de ce fait d'un muté supplémentaire.
4. Faire un bilan du fonctionnement de la Commission durant la saison 2024-2025 et préparer la saison suivante.

En dehors des réunions régulières mentionnées ci-dessus, la Commission Statuts et Règlements a mené les activités suivantes durant la saison 2024-2025 :

- Validation des Ententes Jeunes, Football d'Animation et Seniors masculines et féminines.
- Elaboration des modifications des Règlements Généraux du District du Tarn de Football qui, après validation par le Comité Directeur, seront soumises au vote des clubs lors de l'Assemblée Générale d'Été qui clôturera la saison 2024-2025.

COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

La Commission du Statut de l'Arbitrage a pour mission :

- de vérifier la représentation des arbitres envers les clubs,
- de contrôler la couverture de ces clubs quant au nombre minimum d'arbitres qu'ils doivent posséder en fonction de leur niveau,
- et également de s'assurer du nombre de rencontres effectuées par chaque arbitre en fin de saison.

Pour délibérer, la Commission s'appuie sur le Statut Fédéral (où certaines dispositions peuvent être adaptées par la Ligue Régionale), il est appliqué dans toutes les Ligues et tous les Districts.

Conformément à l'article 8, la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage (CDSA) est nommée par le Comité Directeur du District, elle est composée de 7 Membres partiellement renouvelé après l'élection du Comité Directeur d'Octobre 2024 :

- Un Président, Membre du Comité Directeur (Frédéric ANTONIO)
- Trois représentants licenciés des clubs (Fabien ESCANDE, Jean-Paul FOURNIE, Jean-Pierre LECLERCQ)
- Trois représentants des arbitres (Kévin GALIBERT, Antoine PEREIRA, Soufiani ABOUBACAR)

RAPPEL :

Les points essentiels du statut sont coordonnés à des dates précises. Pour rappel, le calendrier des événements annuels ci-dessous.

31 AOÛT	Date limite de renouvellement et de changement de statut
30 SEPTEMBRE	Date limite d'information des clubs non en règle
28 FEVRIER	Date limite de demande de licence des nouveaux arbitres et des changements de clubs. Date limite de l'examen de régularisation. Date d'étude de la 1^{ère} situation d'infraction.
31 MARS	Date limite de publication des clubs en infraction au 28 Février.
15 JUIN	Date d'étude de la 2^{ème} situation d'infraction, incorporant la vérification de la réalisation du nombre de matchs par rapport au quota pour chaque arbitre.
30 JUIN	Date limite de publication définitive des clubs en infraction.

ACTIVITES

La Commission su statut de l'arbitrage se réunit au cours de la saison, soit en présentiel, soit par réunion électronique, avec publication d'un procès-verbal pour chacune d'elle.

1. PV N°1 du 6 septembre 2024 : réunion électronique
 - Etablissement de la liste des clubs bénéficiant de mutés supplémentaires (suivant article 45 du statut de l'arbitrage).
2. PV N°2 du 26 Septembre 2024 : réunion électronique
 - Etude de la situation des arbitres (cessation d'activité, non renouvellement...)
 - Etude de la situation des clubs n'ayant pas le nombre d'arbitres à la date du 31 Août 2024, information des clubs non en règle.
3. PV N°3 du 9 décembre 2024 : réunion en présentiel
 - Etude des dossiers arbitres
4. PV N°4 du 13 Mars 2025 : réunion électronique
 - Publication de la liste des clubs en infraction au 28 Février 2025
5. PV N°5 – juin 2025 : réunion électronique
 - Contrôle et validation du nombre minimum de matchs imposés aux arbitres au cours de la saison écoulée (nécessaire pour la représentation du club)
 - Etude de la situation des clubs en fin de saison (décisions par rapport aux mutations et aux éventuelles accessions)
 - Publication des clubs en infraction.

La Commission rappelle à l'ensemble des clubs qu'en matière de conformité au Statut de l'arbitrage, elle n'accorde aucune dérogation et qu'il n'y a aucune possibilité de négociation. Il s'agit d'un texte fédéral qui s'impose à tous.

Remerciements à tous les Membres de la Commission.

STATUT DES EDUCATEURS

COMPOSITION DE LA COMMISSION

La Commission se compose de Madjide AMER SAID, Didier GINHAC et Serge MOLINIE. Cyril GARCIA en est le référent administratif.

Une réunion s'est tenue le 11/07/2024 à laquelle seul Serge MOLINIE était en absence excusée.

Nous avons fait le bilan de la saison écoulée.

Nous avons ensuite abordé l'utilisation des sommes amendées :

- Les bons de formation de 30 € sont dorénavant attribués aux CFI U6 – U9, U10-U13 et PROJET CLUB uniquement.
- Nous avons donc compensés l'absence des bons sur les CFI U14-U19 et SENIORS et une somme totale de 875 € a été reversée à 17 clubs.

Les clubs méritants ayant envoyé un nombre d'éducateurs conséquent, selon un ratio nombre d'équipes/éducateurs envoyés en formation, se verront remettre un certain nombre de points qu'ils pourront utiliser dans le catalogue dotation du matériel lié au PEF, représentant un montant cumulé de 2000 €.

L'utilisation des sommes prélevées au titre de la saison 2024-2025 a été envisagée de la façon suivante :

- Nous reconduirons la compensation des bons de formations pour les CFI U14-U19 et SENIORS ainsi que sur les participants aux formations Gardien de but
- Nous financerons aussi par l'octroi d'une somme, à déterminer par candidat, une partie des Diplômes Fédéraux Coach Jeunes ou Coach Seniors.

Cyril GARCIA a initié plusieurs relances, en ce début d'année, auprès des clubs afin que ceux-ci renseignent leur organigramme.

Une ou deux réunions auront lieu fin juin – début juillet afin de statuer sur la conformité des clubs au regard du Statut des Educateurs.

LA COMMISSION DES PRATIQUES

SECTION FOOTBALL D'ANIMATION

○ **Journées de rentrée :**

Dimanche 22 Septembre 2024 : LE SEQUETRE

- Catégorie U12-U13 → 47 équipes

Dimanche 29 Septembre 2024 : VIGNOBLE FC 81

- Catégorie U10-U11 → 60 équipes

Dimanche 6 Octobre 2024 : LABRUGUIERE US

- Catégorie U8-U9 → 92 équipes
- Catégorie U6-U7 → 58 équipes
- Catégorie U10-U11F → 7 équipes

La Commission remercie les clubs du SEQUESTRE (JRU13), VIGNOBLE FC 81 (JRU11) et de LABRUGUIERE US (JR U7/U9/U11 F) pour leur collaboration dans la réalisation de ces 3 évènements.

○ **Durant la saison régulière :**

- ✓ 79 équipes engagées en critères U13 dont 3 qui ont participé à une phase territoire foot à 11
- ✓ 89 équipes engagées en critères U11
- ✓ 110 équipes engagées en critères U9
- ✓ 86 équipes engagées en critères U7

Pratique exclusivement féminines :

- ✓ Plusieurs équipes exclusivement féminines en Football d'Animation se développent.

La section féminine félicite les clubs qui s'engagent dans le développement de ses équipes et de cette pratique.

SECTION JEUNES

COMPETITIONS U15 :

- ✓ Compétition en extérieur organisée en deux phases avec 36 équipes : 1ère phase de brassage donnant l'accès pour les 3 meilleures équipes à une compétition territoriale avec l'Aveyron-Lozère et le Tarn et Garonne où les meilleurs participeront à la phase d'accession régionale U16 R2. Pour les autres équipes, la seconde partie de saison était consacrée aux Coupes et Challenges.
- ✓ Challenge Futsal organisé sur plusieurs journées qui a vu le club de ENT GAILLAC BRENS remporter le titre.

COMPETITIONS U17 :

- ✓ Compétition en extérieur organisée en deux phases avec 30 équipes engagées : 1ère phase de brassage donnant l'accès pour les 3 meilleures équipes à une compétition territoriale avec l'Aveyron-Lozère et le Tarn et Garonne où les meilleurs participeront à la phase d'accession régionale U18 R2. Pour les autres équipes, la seconde partie de saison était consacrée aux Coupes et Challenges
- ✓ Challenge Futsal organisé sur plusieurs journées qui a vu le club de ENT BRIATEXTE BENFICA remporter le titre.

COMPETITIONS U19 :

- ✓ 8 équipes (dont 4 tarnaises) participent à un championnat territorial regroupant les Districts de l'Aveyron, Lot, Tarn, Tarn et Garonne.
- ✓ Participation également des tarnais à la Coupe du Tarn et au Challenge.

La Commission a réfléchi pour proposer à compter de la saison 2025-2026 une nouvelle organisation des pratiques chez les jeunes notamment en U15 et U17.

SECTION FOOTBALL DES FEMININES

- Compétitions foot à 11 regroupant 8 équipes, organisée en 2 phases avec une qualification pour la phase territoire pour TERSSAC AFC et L'AVENIR FOOT PAYS D'OC 81. A noter également la participation de deux équipes AUTAN US et LA CREMADE à une compétition gérée par la HG.
- Compétitions foot à 8 regroupant 5 équipes avec une phase championnat et le Challenge GEMA.
- Félicitations à l'équipe de GAILLAC US 2 qui remporte le Challenge Futsal.

La Commission invite l'ensemble des clubs Féminins pour réfléchir au devenir de la pratique. Plusieurs axes de développement sont à l'étude.

SECTION FOOTBALL DES SENIORS

- Les compétitions Seniors (Coupes et Championnat) n'ont pas rencontré de difficultés particulières cette saison.
- Des championnats très disputés avec l'application de la nouvelle pyramide à l'issue de cette saison.

SECTION FOOTBALL DES LOISIRS

- Une pratique bien installée sur notre département depuis de très nombreuses saisons et plus particulièrement le football loisir à 11 en séniors. Cette pratique sans contrainte administrative mis à part la cotisation d'une licence « loisir » ou « libre » à toujours un franc succès.

SECTION FOOTBALL POUR TOUS

L'essentiel de l'action se concentre sur le sport adapté via la Commission mixte :

- Accompagnement technique et matériel pour la préparation de la Sélection du Tarn Sport Adapté (détectations,...) et animation de quelques séances par JC GINESTE (BMF) finalisée par une participation à la Coupe Nationale Espoirs (avril 2025) et une élimination en 1/4 finale.
- Participation à l'opération « Touss' à Cordes » (octobre 2024)
- Collaboration avec le club Terssac AFC sur l'opération Footissimo (Juin 2025)

Remerciement à Jean-Christophe GINESTE (Réfèrent District) pour son investissement.

AUTRES ACTIONS

Programme Educatif Fédéral :

- **18 clubs engagés** officiellement en utilisant la plateforme FFF dédiée au Programme Educatif Fédéral accessible depuis « **portail bleu** ».
L'ensemble de ces clubs seront valorisés à l'issue de la saison avec le soutien du Conseil Départemental comme depuis de nombreuses années.

Et en même temps on n'oublie pas le travail effectué par un nombre important de clubs qui malheureusement ne formalisent pas leurs belles actions éducatives via leur réseaux sociaux.

C'est à nous, instances de mobiliser encore plus de clubs. Ils doivent prendre conscience que participer au PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL c'est un atout majeur dans la résonance sur le territoire permettant un impact social éducatif et parfois mêmes des retombées financières !

Le District a reversé aux clubs engagés « PEF » et « formation des éducateurs » plus de 4 000 euros en matériels pédagogiques.

Patrick MARTINEZ, remercie l'ensemble des Membres de la Commission des Pratiques pour leur investissement.

L'ÉQUIPE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE

LA FORMATION DES EDUCATEURS

LES FORMATIONS CFI :

Depuis la saison 2023/2024, la formation des éducateurs est dispensée à travers des nouveaux dispositifs (CFI, DF,...) qui alternent cours en présentiel, formation à distance et expérimentation en club. La catalogue des formations départementales fait la part belle aux CFI même si cette saison le DF Coach Jeunes a été mis en place. Il permet d'encadrer des équipes régionales jeunes.

Quelques chiffres :

- Deux formations CFI U6-U9 attestant 42 stagiaires
- Quatre formations CFI U10-U13 attestant 59 stagiaires
- Deux formations CFI U14-U19 attestant 32 stagiaires
- Une formation CFI Seniors attestant 11 stagiaires
- Une formation Diplôme Fédéral Coach Jeunes → 16 candidats
- Brevet de Moniteur de Football (formation régionale) → 2 candidats
- Brevet d'Entraîneur de Football (formation régionale) → pas de candidat cette saison
- 1 journée de formation complémentaire pour obtenir l'équivalence DF Coach Jeunes → 8 candidats

Il faut souligner l'action du District du Tarn d'accompagner les stagiaires tarnais en formation BMF en compagnie de leur tuteur via des réunions d'intersessions ou de suivi (préparation aux oraux, suivi des dossiers à rendre...). Cette initiative a été étendue aux stagiaires en formation CFI.

Remerciements à l'ensemble des clubs qui nous ont accueillis ainsi qu'à l'Équipe Technique de Formation.

AUTRES POINTS

Amélioration de l'encadrement technique :

- Evolution du catalogue complet regroupant les différents parcours de formation d'Éducateurs, les modalités d'inscription....
- Rôle de Conseils et interventions techniques à la demande des clubs.

LE PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

U12 GARCONS (joueurs nés en 2013)

- 103 joueurs détectés et proposés par les clubs
- 48 joueurs retenus pour un rassemblement d'observation
- 18 joueurs retenus pour le 1^{er} stage départemental
- 15 joueurs retenus pour le 2^{ème} stage départemental
- 12 joueurs retenus pour un tournoi Interdistricts

L'organisation d'une journée critérium PPF U13 D1 a permis d'affiner les observations des joueurs U12.

U13 GARCONS (joueurs nés en 2012)

- 118 joueurs détectés et proposés par les clubs
- 25 joueurs retenus pour le 1^{er} stage départemental
- 16 joueurs retenus pour le rassemblement régional d'observation (secteur nord)
- 4 joueurs retenus pour les journées régionales
- 18 joueurs retenus pour le 2^{ème} stage départemental
- 16 joueurs seront retenus pour les tournois interdistricts (fin de saison)

L'organisation d'une journée critérium PPF U13 D1 a permis d'affiner les observations des joueurs U13.

U12/13 FEMININES (joueuses nées en 2013 et 2012)

- 41 joueuses détectées et proposées par les clubs
- 16 joueuses retenues pour le stage régional
- 13 joueuses convoquées pour les journées régionales (9 U13 ; 4 U12)
- 12 joueuses U12 retenues pour un tournoi Interdistricts

U14/15 FEMININES (joueuses nées en 2011 et 2010)

- 42 joueuses suivies en relation avec les clubs concernés
- 18 joueuses retenues pour le stage départemental
- 7 joueuses convoquées pour le stage régional
- 16 joueuses seront retenues pour les tournois interdistricts (fin de saison)

U14 GARCONS (joueurs nés en 2011)

- 42 joueurs détectés et proposés par les clubs évoluant en compétitions régionales
- 10 joueurs retenus pour le rassemblement régional secteur nord)
- 4 joueurs retenus pour le stage régional Occitanie

- 21 joueurs retenus pour le 1^{er} stage départemental
- 4 joueurs retenus pour le stage régional Occitanie
- 18 joueurs retenus pour le 2^{ème} stage départemental
- 16 joueurs seront retenus pour les tournois interdistricts (fin de saison)

U15 GARCONS (joueurs nés en 2010)

- 38 joueurs détectés et proposés par les clubs évoluant en compétitions régionales
- 19 joueurs retenus pour des séances de perfectionnement
- 9 joueurs retenus sur le rassemblement régional Elite et Avenir
- 3 joueurs retenus pour le stage régional Avenir
- 2 joueurs retenus pour le stage régionale Elite
- 1 joueur retenu en Sélection Régionale

U15 FUTSAL GARCONS

- 6 joueurs retenus pour le rassemblement régional secteur
- 5 joueurs retenus pour le stage régional Avenir

U16 GARCONS (joueurs nés en 2009)

- 4 joueurs retenus pour le rassemblement régional d'observation (secteur ouest)
- 1 joueur retenu pour le stage régional

Les joueurs et joueuses convoqués sur l'ensemble des détections ont pu avoir un retour d'observation permettant d'identifier leurs points forts et les axes d'amélioration.

LES CENTRES DE PERFECTIONNEMENT DE SECTEURS

- * Centre de perfectionnement U12 G → 5 séances auxquelles ont participé 28 joueurs
- * Centre de perfectionnement U12-U13 F → 6 séances auxquelles ont participé 24 joueuses
- * Centre de perfectionnement U13 G → 6 séances auxquelles ont participé 32 joueurs
- * Centre de perfectionnement U14 G → 6 séances auxquelles ont participé 27 joueurs
- * Centre de perfectionnement U14-U15 F → 6 séances auxquelles ont participé 26 joueuses
- * Centre de perfectionnement U15 G → 6 séances auxquelles ont participé 19 joueurs
- * Centre de perfectionnement U12-U13 gardiens de but → Pas de séance programmée cette saison en raison d'un manque de moyens humains et infrastructures (entraînements en soirée).

Les conditions d'entraînement ont parfois été compliquées notamment par rapport à la qualité des terrains de Graulhet. Nous avons été contraints d'annuler ou de reporter un

bon nombre de séances. Remerciements aux Municipalités, aux clubs et aux éducateurs concernées qui nous ont laissé à disposition leurs créneaux sur les terrains synthétiques.

En complément de toutes ses actions, il faut rajouter les observations de matchs et critères réalisés par l'Equipe Technique.

LA COMMISSION D'ARBITRAGE

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Kévin GALIBERT(Président), Frédéric ANTONIO, Valentin ANTONIO, Coralie BENETEAU, Julien DE SOUSA Paulo, DOS SANTOS Eric, BOUSQUET, Geoffrey CAPUS, Alain DARGENT, Julien MAINGRET (responsable de la formation), Amaury MAZENC, Hemene MOUSSAOUI, Antoine PEREIRA, Aboubacar SOUFIANI, Béchir YAHYAOUI.

EFFECTIF DES ARBITRES

142 arbitres : 2 arbitres FFF, 30 arbitres Ligue, 53 arbitres seniors District, 8 spécifiques assistant, 19 jeunes arbitres District et 30 stagiaires.

L'effectif est resté stable par rapport à la saison précédente. La CDA a réussi cette saison à couvrir toutes les compétitions séniors dans son ensemble. Elle a rencontré plus de difficulté sur les catégories jeunes à cause des indisponibilités de ses jeunes arbitres.

FORMATION DES NOUVEAUX ARBITRES

Un grand nombre de candidats a permis de renouveler l'effectif. Avec 1 FIA organisée en octobre 2024, la Commission a dû accompagner ces stagiaires dans la découverte dans la fonction. Malheureusement avant la fin de la saison on sait déjà qu'il y aura beaucoup de pertes avec déjà des arrêts en cours de saison pour diverses raisons : compliqué avec les études, difficultés de la mission avec des équipes, éducateurs qui n'aident pas du tout nos jeunes.

FORMATION CONTINUE DES ARBITRES

La CDA a organisé ses stages de début de saison et d'hiver avec un programme riche en atelier technique et physique.

Une Formation spécifique Assistant a été réalisé sur le 21 janvier en compagnie de Frédéric HEBRARD (Arbitre spécifique Assistant en L2) pour développer la pratique de fonction.

COMMISSION DES DELEGUES

La Commission a recruté cette année 2 déléguées, dont la dernière en date, sa formation débutera en début de saison. Cette Commission comptera dans son effectif 6 délégués. Un délégué a eu un très grave accident durant l'été, il n'a pu faire de délégation. La Commission lui souhaite un bon retour pour la nouvelle saison.

Cette saison, 65 rencontres ont pu être couvertes sur le Championnat U19 TERRITOIRE et la COUPE de cette catégorie, ainsi qu'à la demande de la CLD ou de certains clubs.

Certains de ces clubs ont préféré demander un délégué pour éviter des soucis sur la rencontre

La Commission remercie l'ensemble des Délégués sur leur mission. Je lance un « APPEL » si des personnes qui veulent devenir délégué, peuvent se faire connaître auprès du District et poser candidature, une formation sera faite au candidat.

TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Elle se compose de 3 membres répartis sur notre département, chacun a son secteur.

La Commission contrôle des installations sportives, terrains et vestiaires tous les 10 ans, et les éclairages tous les 2 ans. Pour l'éclairage en LED, le contrôle est effectué tous les 4 ans. De plus en plus de communes ou collectivités passent en éclairage LED. La cause est le coût de l'électricité et qu'il est impossible de trouver des ampoules de rechanges.

La Commission conseille les clubs et surtout les Mairies pour des travaux ou création de terrain synthétique (vestiaires, passage en éclairage LED). Elle donne des conseils pour des futurs projets et surtout en respectant les normes et les Règlements FFF, si les installations veulent être validées, pour ne pas être « hors normes ». Toutes les installations sportives doivent être contrôlées.

COMMISSION MEDICALE

Membre : Docteur DEYMIE André

Réunion : aucune

Actions : prévention aucune

Information aucune

Educateur aucune

Activité : validation administrative annuelle des dossiers médicaux des anciens et nouveaux arbitres.

MEDIAS ET PROMOTION

1. COMPOSITION DE LA COMMISSION

La Commission Médias et Promotion est composée à ce jour des membres suivants :

- M. Bernard MOMMEJA, Président
- Mme Margot FIEU (Agent de Développement)
- Mme Alison CAUQUIL
- Mme Chloé CULIE
- M. Guy BLAISON

Durant la période de septembre 2024 à janvier 2025, la Commission a été renforcée par Mme Marie ROUYRE, alternante qui a souhaité ne pas poursuivre sa mission.

2. ACTIVITES DE LA COMMISSION

Les activités de la Commission Communication s'articulent autour de quatre pôles principaux :

- Communication Interne et Externe
- Evènementiel et Réceptions
- Formations

2.1 La Communication Interne

Le site Internet du DTF : foottarn.fff.fr

Le site Internet du DTF est alimenté régulièrement en fonction des divers évènements organisés par le District, ainsi que par les informations administratives, techniques et pratiques relayées vers les clubs. Le rythme de mise à jour actuel est d'environ une demi-dizaine d'articles par semaine. C'est l'Agent de développement du DTF qui assure la majorité des publications. Ce sont non seulement les membres de la Commission Communication, mais également tous les salariés du domaine technique et du domaine administratif qui contribuent aux mises à jour quotidiennes du site.

Facebook : @districttarnfootball

La page Facebook rencontre un franc succès et répond à une attente. Elle relate au jour le jour les principaux évènements qui rythment la vie du football Tarnais. Sa mise à jour nécessite un travail quotidien.

Instagram : @districttarnfootball

La page Instagram est active et met en exergue les différentes actions techniques menées par le District valoriser en photos.

Linkedin :

La page LinkedIn a été créée afin d'instaurer la présence du District dans ce réseau professionnel, notamment sur le territoire.

Youtube

La chaîne YouTube rassembler une bibliothèque de toutes les vidéos faites sur les actions du District.

La Page D1 KOESIO

Compte tenu de la publication par la Dépêche du Midi d'un compte-rendu de rencontre chaque mardi suivant une journée de D1, la page D1 KOESIO a été publiée régulièrement cette saison et sans interruption. Toutefois, il n'a été possible de relayer les articles publiés dans la Dépêche du Midi que dans la mesure où ceux-ci sont en accès libre et non pas réservés aux abonnés.

La couverture évènementielle

Durant la saison 2024-2025, les membres de la Commission Communication ont assuré la couverture évènementielle (habillage des sites, couverture photographique, animations) des principaux évènements et manifestations organisés par le District, à savoir, à la date de publication de ce rapport et pour les principaux d'entre eux :

- Les journées de rentrée U15, U13, U11, U9, U7 ;
- Les différentes actions de détections et de perfectionnement organisés dans le cadre du Programme de Performance Fédéral (PPF)
- Les tirages de Coupes et Challenges ;
- L'AG d'hiver statutaire et électorale du 5 Octobre 2024 à ST SULPICE.
- Les Journées Futsal U15 et U17 et Féminines
- La soirée de remise des récompenses du BONUS Jeunes et du Programme Educatif Fédéral
- La soirée de remise des récompenses aux bénévoles lauréats du Challenge MDS,
- Etc....

La Commission continuera à assurer la couverture des évènements de fin de saison (Finales Jeunes, Fête du Football Tarnais, Assemblée Générale d'été, soirée des Trophées du Football Tarnais).

2.2 Relations Presse

La Commission Communication assure l'interface avec les représentants de la presse locale écrite et parlée pour assurer la couverture des différentes manifestations organisées par le District.

2.3 Partenariats

Une Commission spécifique a été créée pour gérer les différents partenariats du District du Tarn de Football avec les différents partenaires du District du Tarn de Football.

2.4 Formation

Formations de Dirigeants

Les formations dirigeants (Présidents, Secrétaires, Trésoriers) sont désormais assurées sous l'égide de l'IR2F (Institut Régional de Formation du Football) dans le cadre du programme

« Tout Terrain », modules de formation dédiés aux acteurs du club.

Toutefois, la Commission Médias et Promotion anime en début de saison des réunions d'information des secrétaires de clubs principalement dédiées aux nouvelles et nouveaux secrétaires.

Aucune réunion de ce type n'a eu lieu durant la saison 2024-2025. Une ou plusieurs réunions seront programmées durant la période septembre – octobre 2025.

COMMISSION PARTENARIAT

Contexte et relance de la Commission

Suite à l'élection du nouveau bureau, la Commission Partenariats a été réactivée avec pour objectif principal de dynamiser les relations avec les acteurs institutionnels et privés, et de structurer les actions de recherche et de fidélisation des partenaires.

Actions menées

- * Reconstitution de la Commission : une nouvelle équipe a été mise en place afin d'assurer une meilleure coordination et une plus grande efficacité dans les démarches partenariales.
- * Négociation et contractualisation : plusieurs contrats ont été négociés avec de nouveaux partenaires, aboutissant à la signature de conventions de partenariat officielles.
- * Visibilité offerte : tous les partenaires bénéficient d'une visibilité sur nos différents supports de communication (affichages, réseaux sociaux, évènements, maillots, etc.), valorisant ainsi leur engagement à nos côtés.

Liste des partenaires engagés

Les partenaires actuels, à la fois institutionnels et privés, incluent les structures suivantes :

- * Institutions et collectivités
 - Agence Nationale du Sport (ANS)
 - Fédération Française de Football
 - Ligue d'Occitanie de Football (LFO)
 - Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)
 - Département du Tarn
 - DRAJES du Tarn
 - Ville de Graulhet
- * Partenaires Privés
 - Leclerc GRAULHET
 - Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées
 - Flexpub
 - Koesio Occitanie
 - BKEEPER
 - 3 Assur MMA ALBI
 - Sport 2000 (Graulhet – Albi – Lavaur, et LABO SPORT)
 - Occicom Télécom
 - Transakauto
 - Domaine LABARTHE
 - Gesci
 - Waligator

CONCLUSION DU SECRETAIRE GENERAL

La saison 2024/2025 vient de s'achever. Elle se sera bien passée dans l'ensemble.

Elle aura permis aux nouveaux élus de s'approprier le rôle qui leur a été dévolu lors de l'assemblée électorale d'octobre 2024.

Nous reprendrons la saison prochaine certaines de nos actions telles que le Comité Directeur décentralisé et les réunions avec les clubs.

Le District du Tarn de Football dans son ensemble, élus et salariés, reste au service de ses clubs.

A ce propos, je souhaiterais mettre en avant nos salariés pour le travail quotidien accompli à votre service, et la grande plus-value qu'ils apportent au travail des Commissions.

Merci à tous et bonnes vacances.